

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 511:2006

Gants de protection contre le froid

Protective gloves against cold

Schutzhandschuhe gegen Kälte

04/2006

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 511:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 511:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Gants de protection contre le froid

Schutzhandschuhe gegen Kälte

Protective gloves against cold

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 9 mars 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Exigences générales	4
4 Exigences de performance	4
5 Méthodes d'essai	6
6 Marquage	9
7 Notice d'information du fabricant	9
Annexe A (normative) Froid convectif - Description de l'appareillage	10
Annexe B (informative) Protection contre le froid en fonction de l'application	13
Annexe C (informative) Incertitudes de mesure et interprétation des résultats	15
Annexe D (informative) Modifications techniques significatives entre la présente Norme européenne et l'ancienne édition	16
Annexe ZA (Informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 89/686/CEE Équipement de Protection Individuelle	17
Bibliographie	18

Avant-propos

Le présent document (EN 511:2006) a été élaboré par le Comité Technique CENTC 162 « Vêtements de protection, compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage », dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en Octobre 2006, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en Octobre 2006.

Le présent document remplace l'EN 511:1994.

L'Annexe D fournit les détails des principales modifications entre la version précédente de 1994 et la version actuelle.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE 89/686/CEE.

Pour la relation avec la (les) Directive (s) UE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne définit les exigences et les méthodes d'essai des gants offrant une protection contre le froid transmis par convection ou conduction jusqu'à - 50 °C. Ce froid peut être lié aux conditions climatiques ou à une activité industrielle. Les valeurs spécifiques des différents niveaux de performance sont déterminées d'après les exigences propres à chaque catégorie de risque ou à chaque domaine d'application spécial. Les essais sur produits ne fournissent que des niveaux de performance et non des niveaux de protection.

2 Références normatives

Les documents cités ci-dessous sont indispensables à l'application de cette norme Européenne. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

EN 388, *Gants de protection contre les risques mécaniques.*

EN 420, *Gants de protection — Exigences générales et méthodes d'essai.*

EN ISO 7854, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à la flexion (ISO 7854:1995).*

ISO 4675, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Essai de flexion à basse température.*

ISO 5085-1, *Textiles — Détermination de la résistance thermique — Partie 1 : Faible résistance thermique.*

ISO 7000, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Index et tableau synoptique.*

ISO 15383, *Gants de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai en laboratoire et exigences de performance.*

3 Exigences générales

Ces gants doivent satisfaire à toutes les exigences applicables de l'EN 420.

4 Exigences de performance

4.1 Exigences mécaniques

Les gants doivent satisfaire au moins au niveau de performance 1 de l'EN 388 pour la résistance à l'abrasion et à la déchirure. Cette exigence minimale peut différer selon les niveaux de protection contre le froid (voir 4.5 et 4.6).

4.2 Comportement à la flexion

Lorsque l'essai est réalisé conformément à 5.2, aucune fissure ne doit apparaître. Cet essai n'est pas nécessaire pour les matériaux non enduits.

4.3 Pénétration de l'eau

Les gants doivent être testés conformément au paragraphe 5.3.